

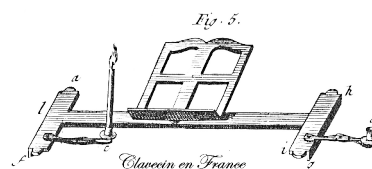
*Clavecin en France*

Association loi 1901 reconnue d'intérêt  
général  
pour la promotion du clavecin et du  
clavicorde

[contact@clavecin-en-france.org](mailto:contact@clavecin-en-france.org)

[www.clavecin-en-france.org](http://www.clavecin-en-france.org)

# BULLETIN D'ADHÉSION



à retourner complété par courrier postal à :

**Association Clavecin en France c/o Dominique Bouquet  
102 rue de la Cerisaille 45650 Saint Jean le Blanc**

(L'adhésion et le règlement de la cotisation peuvent aussi être effectués en ligne sur le site de l'association : [www.clavecin-en-france.org](http://www.clavecin-en-france.org))

L'association Clavecin en France (CLEF) a été créée en 2004 dans le but d'établir une structure nationale, jusqu'alors inexistante, dédiée au clavecin et au clavicorde. Clavecin en France s'est donné pour mission de :

- Permettre de rassembler des informations sur la pratique du clavecin : les lieux d'enseignement, les stages et cours d'interprétation, les créations d'œuvres, les nouvelles parutions, les lieux de répétition...
- Proposer aux facteurs, musicologues et clavecinistes une tribune pour faire connaître leur travail et l'état de leurs recherches.
- Promouvoir le clavecin & le clavicorde aujourd'hui auprès des compositeurs, afin de susciter des œuvres nouvelles.
- Créer des liens avec les structures pédagogiques & associations travaillant dans le domaine de la musique ancienne en France et à l'étranger.
- Soutenir une formation de qualité à la pratique du clavecin et des instruments apparentés.

**La réussite de Clavecin en France dépend de votre participation active et de votre soutien.**

Nom :	Prénom :
Adresse :	
Code postal :	Ville :
E-mail :	
Tel. :	

## Cotisations Année 2022

<input type="checkbox"/> Membre Actif : 20€	<input type="checkbox"/> Membre Actif Étudiant : 5 €
<input type="checkbox"/> Membre bienfaiteur : à partir de 30€ (cotisation 20€ + don*)	
<input type="checkbox"/> je désire obtenir un reçu fiscal*	

\*Clavecin en France, association d'intérêt général à caractère culturel, est habilitée à émettre des reçus fiscaux attestant des dons ouvrant droit à une réduction d'impôts. Toutefois, la cotisation ne constitue pas un don. Le reçu fiscal délivré ne pourra concerner que **la somme excédant** le montant de 20€ de la cotisation de membre actif.

En adhérant à Clavecin en France, vous acceptez que l'association mémorise vos données personnelles collectées dans ce formulaire ceci dans le but d'améliorer vos interactions avec ses services. En l'occurrence, vous autorisez Clavecin en France à communiquer régulièrement avec vous afin de vous informer de ses actions, de toutes informations relatives au fonctionnement de l'association.

Afin de protéger la confidentialité de vos données personnelles, Clavecin en France s'engage à ne pas divulguer, transmettre ni partager vos données personnelles avec d'autres entités, entreprises ou organismes, quels qu'ils soient, conformément au Règlement Général de Protection des Données (RGPD) de 2018 sur la protection des données personnelles.

Pour connaître et exercer vos droits, notamment le retrait de consentement à l'utilisation de vos données collectées par ce formulaire, vous pouvez nous en informer par simple mail.

Je soussigné(e) déclare souhaiter devenir membre de l'association Clavecin en France pour l'année 2022 et je joins à ce bulletin la somme de : ..... euros

Date :	Signature :
--------	-------------